



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-07

Membres : 11
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six le 20 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 21h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 16 mars 2026.

Présents : Grenaille Romain-Bérenger, Février Claudine, Ristroph Stéphane, Grellety-Magne Marie-Christine, Vendrely Romain, Dufournaud Gaëlle, Bulmé Cyril, Goupillou Claire, Pejout Jean-Luc, Valadas Hervé, Vergnoux Nathalie

Excusés :

Madame Goupillou Claire est nommée secrétaire de séance

Objet : Création commission communale des finances

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Monsieur le maire, propose de créer la commission communale des finances et propose que les 11 membres du conseil municipal fassent partie de celle-ci.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité

La commission des finances est composée :

- Monsieur Grenaille
- Mme Février
- Mr Ristroph
- Mme Grellety- Magne
- Mr Vendrely
- Mme Dufournaud
- Mr Bulmé
- Mme Goupillou
- Mr Pejout
- Mr Valadas
- Mme Vergnoux

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme
Au CHATENET en DOGNON, le 20 mars 2026
Le MAIRE, Grenaille Romain-Bérenger